

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 5 décembre 2024

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-quatre le **5 décembre, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

27 novembre 2024

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Joël DEBUIGNE, Nicole JEANTHEAU, Annick BARRÉ, Gérard CHOPIN, Nelly ANTOINE, Michèle GAUTHIER, Cécilia NAUCHE

5 décembre 2024

Suppléants :

Jean-Albert BOULAY, suppléant de Marie-Agnès FERET
Gérard CHAUVEAU, suppléant de Catherine LHÉRITIER
Philippe COLART, suppléant de Claire GRANGER
Tania ANDRÉ, suppléante de Marie-Pierre BEAU
Anne-Marie THEVENET, suppléante de Thierry BENOIST

Suppléants excusés :

José ABRUNHOSA, suppléant de Yann BOURSEGUIN
Philippe AGULHON, suppléant de Michèle GAUTHIER
Stéphane LEDOUX, suppléant de François FROMET
Christian SAUX, suppléant de Jean-Michel DEZELU
Yann TRIMARDEAU, suppléant de Alain GOUTX
Solange VALLÉE, suppléante de Jacques BOUVIER
Virginie VERNERET, suppléante de Philippe MERCIER

N°38.2024

Objet de la délibération :

Pouvoirs :

**Fédération nationale des
Centres de Gestion de la
Fonction Publique Territoriale
(FNCDG) – Congrès et
Assemblée Générale (FNCDG)
Lille**

En cours de séance, Michèle GAUTHIER a été obligée de s'absenter et a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE
Jean-Michel DEZELU a donné pouvoir à Gérard CHOPIN
François FROMET a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE
Alain GOUTX a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Karine MICHOT a donné pouvoir Annick BARRÉ

Membres titulaires excusés : Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Catherine LHÉRITIER, Karine MICHOT, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX, Jean-Marc MORETTI,

Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux est excusée

Tania ANDRÉ a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président) Présentée par Nicole JEANTHEAU

Mme Nicole JEANTHEAU, Vice-Présidente, informe les membres du Conseil d'Administration de l'organisation, par la Fédération Nationale des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (FNCDG), de son Congrès annuel avec assemblée générale.

Cette assemblée se déroulera à Lille, au Grand Palais, du 4 au 6 juin 2025.

Cet évènement, organisé depuis plus de 20 ans, est un lieu de rencontre privilégié pour les élus ainsi que les directeur.rice.s des centres de gestion (tables rondes, ateliers thématiques et réunions institutionnelles en lien avec le service public local). Cette année, le thème portera sur la question suivante : **quelles vont être les évolutions pour le service public territorial à l'horizon 2030 ?**

Tous les frais relatifs à la participation au Congrès seront remboursés au coût réel des dépenses engagées, au Président, aux deux Vice -Présidents qui représentent à cette occasion le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, et la Directrice générale des Services (DGS) qui l'accompagnera.

Au vu de ces éléments, les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à la majorité, décident :

(deux déports : Eric MARTELLIERE et Joël DEBUIGNE)

- **d'approuver** la représentation du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher au Congrès et à l'assemblée générale organisés par la Fédération Nationale des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, à Lille, du 4 au 6 juin 2024, par le Président, accompagné de deux Vice-Présidents et de la DGS.
- **d'approuver** la prise en charge financière, par le budget du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher (CDG 41), de l'ensemble des frais relatifs à cette participation pour le Président, les deux Vice-Présidents et la DGS, au coût réel des dépenses engagées,
- **d'autoriser** le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
le 5 décembre 2024

Publié ou notifié le : 11 Décembre 2024
Exécutoire le : 11 Décembre 2024

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Le Président

Eric MARTELLIERE

